

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 138

Artikel: Le charcutier ambulant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son individualité nationale avec une intelligence supérieure et une indéfectible énergie.

Elle diffère essentiellement de nous. La grandeur de sa vie est dans ce vouloir indomptable : conquérir et garder les pouvoirs de l'Unique, remplir le rôle du Fils du ciel en tutelle, afin de lutter contre l'envahissement précipité de l'incomparable Royaume des royaumes par les idées et les hommes d'Occident.

* * *

Depuis que cet article a été écrit (avril 1900), la crise chinoise s'est précipitée. Les *Boxeurs*, société de pillards née au Chan-Tong, sont devenus, par leurs progrès rapides et par leurs féroces exploits, les promoteurs d'un mouvement presque général contre les Européens, et la régente s'est laissée entraîner dans cette évolution, qui oblige toutes les puissances à faire parler la poudre dans le Tché-Ly, et tout à l'heure, peut-être, à prendre Pékin pour y installer un gouvernement plus moderne, plus fidèle à ses traités et meilleur protecteur des étrangers vivants sur le sol chinois.

L'explication de cette attitude de Sy-Tay-Heou, est dans les difficultés incessantes, au milieu desquelles elle gouverne depuis sa nouvelle régence,

Soutenus et alimentés par l'Angleterre, Kang-Yeu-Ouy, et les progressistes échappés à la vengeance du sabre agitent contre l'impitoyable ennemie les provinces méridionales par leurs tournées secrètes, leurs tracts, leurs associations. Point d'appui contre les progressistes, le parti des irréductibles anti européens est aussi funeste, parce qu'il a entraîné la régente à une politique réactionnaire à outrance à l'intérieur et dépourvue de bonne foi conciliatrice envers les étrangers.

Il faut le constater, ce parti est le plus puissant par le nombre. Les progressistes révolutionnaires aimés de Koang-Su et d'Abion, — les progressistes conservateurs, jadis si chers à Tse-Hy, et soutenus par la Russie, ces deux partis, rivaux de pouvoir, n'ont jamais eu le peuple avec eux. Chacun est composé d'un groupe notable de gens de cour, mandarins, lettrés, hauts commerçants, gens des pays en contact avec les étrangers.

Le troisième parti, c'est tout le reste de la nation. A sa tête, des princes, la plupart des grands Mandchous de la majorité des mandarins. Derrière ces chefs entêtés dans le régime plantureux des exactions et des concussions, s'agit, inconscient, le vulgaire immense, illétré, ignorant, obtiné, sauvage, pour lequel l'étranger, c'est le diable qui trouble la sérénité, le barbare qui ignore Confucius et prétend réformer les coutumes ancestrales de la nation

d'avoir des amis, on ne doit pas les abandonner aux heures de la maladie et de la pauvreté.

Constantin Hedjer souriait en regardant les grands yeux d'Alba, devenus sérieux, et cette petite bouche, d'où tombaient, gentiment, des maximes de philosophie.

— Vous le voyez, vous m'approuvez, père, puisque vous souriez. Eh bien ! j'ai le bonheur d'avoir des amis, et je désire les sauver de la ruine. Je veux faire racheter, à la salle de vente, tout le beau mobilier de la comtesse de Ruloff, pour le lui offrir ensuite.

Le banquier fit un bond en arrière, stupéfait de cette déclaration.

— Tu veux faire racheter tout ce riche mobilier ? Quelle folie !

Elle regarda son père bien franchement :

— Eh ! oui : d'ailleurs, Yvan m'est très cher, et dans quelques années, lorsqu'il sera guéri, on nous mariera.

Il ne souriait plus ; son front devenait sévère et sa voix se faisait rude.

parfaite depuis le temps où ses fondateurs conversaient avec le ciel.

Avec quelques éléments secondaires, les Boxeurs sont la représentation à l'état aigu de ce parti populaire, exaspéré par la vision de l'étranger qui, de toutes parts, vient poser, souvent avec morgue ses mains, ses pieds, ses comptoirs, ses ateliers, ses pics, ses rails et ses canons sur le sol chinois.

A cause de cette situation, la régente soutient ceux qui ont la nation derrière eux, qui se présentent partisans de sa politique, et surtout qui retardent l'ouverture des grandes lignes ferrées, véhicule de révolution redoutés de la cour mandchoue.

Cependant, en face de la décision prise par les puissances de débarquer autant de troupes qu'il faudra pour forcer la Cour de Pékin à ne plus être un gouvernement complice des sanguinaires Boxeurs, la régente vient de rappeler auprès d'elle son vieil ami et conseiller fidèle, Ly-Hong-Tchang.

Si c'est comme négociateur de la paix, c'est très bien. Si c'est comme organisateur de la résistance, la Chine payera peut-être très cher les exploits de son irréductible orgueil et de sa haine de l'étranger.

LOUIS COLDRE,
missionnaire apostolique,

Comment les jésuites prêchent le régicide

L'assassinat du roi Humbert devait être naturellement, pour la presse hostile à l'église, une occasion de déblatérer contre les jésuites. On n'a pas trop osé s'en prendre au Pape, qui s'est montré si miséricordieux en cette circonstance. Mais les jésuites, ils ont si bon dos ! Est-ce qu'on ne peut les charger de tous les crimes d'Israël — même de ceux des anarchistes ?

Il était bien difficile, cette fois, de voir la main d'un jésuite quelconque dans le meurtre du roi Humbert, pas plus que dans celui de l'impératrice Elisabeth ou de l'attentat dirigé naguère contre le prince de Galles. Mais une feuille lyonnaise n'en a pas moins publié cette accusation odieuse contre la Compagnie des Jésuites : « Ce qu'on croit, dit-elle, c'est qu'une seule école a osé faire l'apologie du régicide, cette école est celle des Jésuites. »

Voilà qui est vite dit. Et aussitôt dit, une nuée de folliculaires s'en vont de par le monde, répétant cette calomnie.

La vérité est que l'Eglise catholique a partout et toujours enseigné que nul individu ne peut, de son propre pouvoir, mettre à mort un tyran. Tous les traités de théologie morale sont formels sur ce point.

— Quelle extravagance vient de te traverser le cerveau ? Je te croyais trop raisonnable pour dire de tels enfantillages. Vous n'êtes tous deux que des enfants ; dix-sept ans... dix-huit ans... C'est l'âge d'être encore à l'école... D'ailleurs, Yvan est un infirme incurable.

Alba dressait sa jolie tête, prête à combattre pour son ami :

— Qui sait ? le bonheur peut guérir. En tout cas, s'il reste infirme, je serais sa sœur de charité. Je me sens la vocation d'être garde-malade.

Une rougeur de vil mécontentement empourrait les joues du banquier ; puis il domina ce mouvement de colère. Pourquoi se troubler de tels enfantillages ? A dix-sept ans, on n'est encore qu'une enfant, ne connaissant rien de la vie. Il ne s'agissait pas de se fâcher ; mais d'être diplomate. Quelle science, pour tourner les difficultés, que celle de la diplomatie ! Dans sa tête folle, qui ne savait pas encore mûre-

Est-il exact que la Compagnie de Jésus ait fait exception dans l'Eglise ? Ce serait déjà bien étrange. Mais c'est non seulement étrange, c'est radicalement faux.

Parmi les milliers et les milliers de jésuites qui ont écrit, parlé, enseigné, un seul s'est écarter de la doctrine catholique. Pourquoi le dissimuler ? Ce seul membre vivait au XVI^e siècle. C'est le P. Mariana qui en 1598, publia à Tolède un traité *De rege* : il prétendit dans ce manuel qu'il est permis à un particulier de tuer un tyran, quand son gouvernement est vraiment intolérable et que la volonté populaire a été clairement manifestée.

Malgré ces réserves, la proposition est fausse et condamnable. Ainsi le jugea la Compagnie dès qu'elle eut connaissance de l'ouvrage. Dès 1599, Claude Aquaviva, Général de l'Ordre, commanda de corriger le livre et rendit le décret suivant :

« Nous enjoignons, sous peine d'excommunication, inhabilité à tous offices, suspension « *a dirinis* et autres peines arbitraires à nous réservées, *qu'aucun religieux de notre Compagnie, soit en public ou en particulier, dans son enseignement ou dans une consultation, et beaucoup plus dans un ouvrage publié, n'entrepreneur de soutenir qu'il est loisible à qui que ce soit, et sous un prétexte quelconque de tyrannie, de tuer les rois ou les princes ou d'attenter sur leurs personnes.* »

Voilà l'opinion authentique de la Compagnie. L'accuser de professer une idée différente, c'est pécher contre l'histoire et contre la vérité, contre la charité et contre la loyauté.

On le voit les jésuites n'enseignent pas et n'apprennent pas le régicide : la condamnation de la compagnie est historique, expresse et soutenir le contraire, avec le *Progrès de Lyon* ou les misérables feuilles qui le copient, est un mensonge, une calomnie. Mais s'est-on jamais servi contre les jésuites d'autres armes que celle de la calomnie !

Le charcutier ambulant

Les gens sensés disent, et avec raison, aux fainéants qui (selon une locution populaire) cherchent de l'ouvrage et prie le bon Dieu de n'en pas trouver, que ceux qui veulent véritablement travailler trouvent toujours une occupation quelconque.

Nombre de ces travailleurs de bonne volonté, le jour où ils sont traduits en justice pour vagabondage, objectent, à la vérité, que l'occupation quelconque à laquelle il prétendent

ment réfléchir, et dans son jeune cœur, généreux à l'excès, Alba avait décidé qu'elle dévouerait sa vie à son ami infirme. Quel non sens ! Lui, qui réservait à sa fille un mari choisi de longue date. Il aimait trop son unique enfant, pour la violenter dans ses sentiments ; mais, aussi, il avait trop le goût de son autorité pour l'abaisser devant un caprice. Comment changer les idées d'Alba ? Après tout, ce changement serait facile : un voyage suffirait. Si elle restait en France, cette amitié pour Yvan de Ruloff ne ferait que croître ; mais s'il avait assez de courage pour se séparer momentanément de son enfant... s'il l'envoyait à Damas, chez son grand-père maternel, il se rendrait vite maître d'un rêve de jeune fille. A dix-sept ans, on oublie.

(La suite prochainement.)

se livrer n'est pas admise par le Tribunal comme moyen sérieux d'existence. Et, de fait, c'est aux occupations quelconques qu'appartiennent ces professions singulières si souvent révélées aux audiences correctionnelles.

Cependant on aurait tort de d'assimiler absolument à ces états fantaisistes l'industrie d'un nommé Bouzingue, prévenu aujourd'hui d'injures et de coups à un garde-champêtre.

D'abord l'énonciation en paraît toute naturelle : charcutier ambulant ! Aussi, M. le président a-t-il pensé tout de suite qu'il s'agissait de la vente d'une charcuterie sur la voie publique, et il a posé au prévenu une question dans ce sens.

M. le président. — Ainsi, à vous entendre, vous allez dans les campagnes offrir de la charcuterie ; mais vous n'avez ni panier ni marchandise.

Bouzingue. — Moi ? J'ai dit ça ?

M. le président. — Alors, qu'entendez-vous par charcutier ambulant ?

Bouzingue. — C'est pourtant bien clair ; c'est un charcutier qui va de porte en porte.

M. le président. — Offrir quoi ?

Bouzingue. — Offrir ses services. Je suis charcutier de mon état, j'ai été établi ; c'est même moi que j'ai inventé l'oreille de cochon à la Marseillaise. Seulement j'ai eu du malheur ; voilà comment j'offre simplement mes services dans la campagne.

M. le président. — Quels services ?

Bouzingue — Eh bien ! je crie sur les routes : Qui a des cochons à tuer ? V'là le charcutier ! fait boudins, andouilles, cervelas, saucisses, petit salé, fromage d'Italie ! Tout un chacun sait que le paysan élève toujours un cochon, alors s'il ne sait pas le tuer ni faire de la charcuterie, il m'appelle.

M. le président. — Pouvez-vous citer des individus qui vous ont appelé ?

Bouzingue. — Il y en a des masses.

M. le président. — Et qui ont accepté vos services ?

Bouzingue. — Mes services, oui, il n'y a que mon prix qu'ils n'acceptent pas ; je connais rien de rapia comme les paysans. Je demande 8 francs pour tuer et arranger en charcuterie un cochon, il y a des musles qui ont le toupet de m'offrir 3 francs. Voyons, mon président, sans être du métier, vous êtes assez connaisseur pour dire que ça vaut bien 8 francs ; voyons, le feriez-vous pour 8 francs ?

M. le président. — Vous avez été arrêté par le garde champêtre, sur la plainte d'une personne que vous obsédiez.

Bouzingue. — C'est comme ça ; on demande du travail aux riches, ils vous font arrêter ; un homme qui a un château à lui appartenant : le château de (cherchant) Mon... Mon quoi ? Montabard, Montpalar, Montpétard...

Le garde champêtre. — Ayant été reçus pour arrêter cet homme qui avait pénétré de force dans une propriété...

Bouzingue. — On m'avait dit d'aller là ; qu'il y avait un cochon à tuer.

M. le président. — Taisez-vous !

Le garde champêtre fait connaître que le prévenu l'a injurié et frappé.

M. le président, au prévenu. — Reconnaissez-vous avoir traité le témoin de faisan ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Reconnaissez-vous lui avoir porté un coup de poing ?

Bouzingue. — Je le retire.

M. le président. — Asseyez-vous.

Bouzingue. — Mon président, je suis innocent.

M. le président. — Comment, innocent ! vous venez d'avouer.

Bouzingue. — Oui, mais j'ai du repentir.

M. le président. — Cela peut atténuer votre faute, mais ne fait pas que vous soyiez innocent.

Bouzingue. — Mon président, étant petit, j'ai entendu prêcher le curé de chez nous, et il disait (je m'en rappelle comme si c'était d'hier) que les pères de l'Eglise et les docteurs ont dit qu'un repentir sincère est une seconde innocence. J'ai jamais oublié ça ; donc, ayant un repentir sincère, je suis innocent.

M. le président. — Taisez-vous !

Bouzingue. — Je me tais ; mais on m'avait dit qu'il y avait un cochon à tuer au château de Montpétard.

M. le président. — Voulez-vous vous taire ?

Bouzingue. — Si c'est pas vrai, voyez-vous, que je devienne plutôt à l'instant, un drômaire sous les yeux du Tribunal.

Bouzingue est condamné à un mois de prison.

Bouzingue. — Voilà ! parce que je cherche à travailler.

LE PRINCE TUAN

Chef des Boxeurs



Le prince Tuan, le féroce chef des Boxeurs, paraît être le véritable maître à Pékin. Il fut appelé à la tête du gouvernement par l'impératrice après la tentative de réforme de l'empereur Kouang-Su. Puis il essaya de supprimer l'impératrice elle-même et fit désigner son propre fils, le jeune Pou-Sing, comme héritier de l'Empire.

Quand, au mois d'avril dernier, le favori de l'impératrice eut été assassiné, l'impératrice, qui attribuait ce meurtre au parti des réformes et au parti des étrangers, fit appel de nouveau à Tuan qui encouragea les Boxeurs. Les Boxeurs sont devenus les maîtres, et Tuan paraît avoir tout le pouvoir. Peut-être même est-il réellement empereur.

Le prince Tuan est venu en Europe il y a une vingtaine d'années. Il a habité Bruxelles et y a fait son éducation militaire. C'était alors un jeune homme parlant très bien français, portant sa queue roulée autour de la tête, affectant des allures tout à fait européennes et exprimant, à chaque instant, le souhait de voir son pays s'ouvrir à la civilisation occidentale. Rien ne pouvait faire prévoir le rôle véritablement monstrueux qu'il tient en ce moment.

Avis industriels et commerciaux

La Protection internationale du travail. — Le Congrès récemment tenu à Paris

a décidé la création en Suisse d'un bureau permanent pour la protection internationale du travail. Le président de l'Association suisse est M. le colonel Frey, ancien conseiller fédéral, un des premiers promoteurs de l'idée V.

Importation des montres de poche au Japon. — La préférence des Japonais pour les montres de poche de dimension extraordinaire diminue de plus en plus. La petite montre est même demandée ces derniers temps ; la montre 18 lignes a un bon écoulement et celle de 19 et 20 lignes est recherchée ; la montre 21 lignes ne trouve presque plus d'amateurs.

L'importation des montres en boîte métal ou plaqué a considérablement augmenté et s'élève actuellement au 31 % la quantité au 17 % de valeur de l'importation totale des montres de poche.

Les montres argent forment encore le grand contingent de l'importation de cet article avec 66 1/2 % sur la quantité totale et avec 64 % sur la valeur totale.

Par contre, l'importation de la montre or est peu importante, elle comprend seulement environ le 2 1/2 % de la quantité et le 18 1/2 % de la valeur totale des montres de poche importées.

Ça et là

Chinois milliardaire. — La plupart des Chinois sont pauvres. Toutefois Li-Hung-Chang, que les récents événements chinois viennent de remettre en vedette, est un des hommes les plus riches de la terre,

Un des premiers éléments de sa colossale fortune, évaluée à plus d'un milliard, fut l'établissement, dans tout l'empire chinois, de bureaux de prêts sur gages et sur hypothèques. Comme il n'y a point de taux légal en Chine, le prêteur avait les coudées franches, et il en profita sans scrupule.

D'autre part, Li-Hung-Chang était propriétaires d'immenses rizières, et, en homme éminemment pratique, ce vice-roi utilisait pour cultiver ses champs, les soldats qu'il avait sous ses ordres. C'était une main-d'œuvre aussi économique que possible, puisqu'elle était payée et nourrie aux frais du Trésor public. Le produit de ses récoltes avait ensuite, pour débouché naturel, les troupes de terre et de mer, dont Li-Hung-Chang s'était institué d'office le fournisseur attitré.

Voilà un politicien jaune qui donnerait donc des leçons, au besoin, à nombreux de politiciens blancs, au point de vue de l'utilisation du pouvoir et de son « rendement » pécuniaire.

* * *

Fanfare féminine. — La ville d'Opelousas, en Louisiane, est une des rares cités possédant une fanfare féminine.

Cette fanfare porte le titre d' « Opelousas Academy Ladies' Brass Band » et a été organisée, il y a un an environ, sous la direction d'un excellent musicien qui en est resté le chef. Elle se compose de dix-huit exécutantes, toutes jeunes filles appartenant à la bonne société de la ville.

Cette fanfare assure-t-on, a effectué les meilleurs débuts et est appelée à faire beaucoup de bruit.

Ce n'est jamais bien difficile à une fanfare. Mais il s'agit du bruit de la gloire et tous les féministes feront des vœux pour le succès des intrépides musiciennes.

* * *

Une montre géante. — Les journaux de New-York parlent en ce moment, avec enthousiasme,